



Fédération SUD Éducation
17, Bld de la Libération, 93200 St Denis
Tél. : 01 42 43 90 09 / fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org



17-05-2019

Des « oui » sur Parcoursup qui deviennent des « en attente » : des questions demeurent, la lutte continue !

Des « oui » sur Parcoursup qui deviennent des « en attente » :
des questions demeurent, la lutte continue !

Cette année, le ministère de l'Enseignement supérieur n'a pas communiqué de « tableau de bord » des indicateurs de Parcoursup, permettant de savoir combien de candidat-e-s avaient reçu au moins une réponse positive à l'ouverture de la plateforme. Et pour cause ! Il jugeait qu'encore trop de « oui » avaient été envoyés... Le vendredi 17 mai, les candidat-e-s à 409 formations ont découvert que des « oui » qu'ils avaient reçus antérieurement s'étaient transformés en rangs sur des listes d'attente.

Que s'est-il passé ?

Selon les éléments de langage des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, diffusés à la presse, aux établissements et au psychologues de l'Éducation nationale, les équipes de Parcoursup ont constaté le 16 mai dans l'après-midi des « taux anormalement élevés de propositions d'admission » dans certaines formations. Elles ont considéré que les formations concernées avaient mal paramétré la jauge de leurs capacités d'accueil. Elles ont donc redéfini, avec les recteurs, des capacités d'accueil plus restreintes.

Des questions se posent néanmoins : ces nouvelles capacités d'accueil ont-elles été imposées aux formations concernées ? Pour SUD éducation, il n'est pas « anormal », bien au contraire, de dire « oui » à des candidat-e-s motivé-e-s pour poursuivre leurs études. La responsabilité d'ouvrir les places nécessaires incombe au gouvernement seul.

Que se passe-t-il à présent ?

Les dossiers complets des candidat-e-s à ces formations ont été bloqués, puis rétablis en fonction de leurs rangs de classement dans chacune des filières demandées. Celles et ceux qui avaient renoncé à d'autres vœux pour accepter ces faux « oui » récupèrent ces vœux et leur rang de classement initial. Le gouvernement assure que le « principe d'équité » est garanti pour tou-te-s les candidat.e.s (ne se risquant même plus à parler d'« égalité »). Rien n'est moins sûr. Le gouvernement diffuse des paroles rassurantes mais les conséquences de ce « bug » pourraient concerner encore plus de candidat-e-s. Quand un-e candidat-e, croyant être

accepté.e, a refusé d'autres formations, d'autres élèves ont pu accéder à des places dans ces dernières. Les perdent-ils également ?

Rappelons que le dispositif Parcoursup engendre beaucoup d'angoisse chez les candidat-e-s et leurs familles. Par son incompétence et ses revirements, le gouvernement ajoute de la torture à la torture. Il a fait miroiter des places à des élèves qui se sont cru-e-s sauvé-e-s, qui leur sont retirées ensuite !

Le gouvernement fait reposer sur le personnel et les élèves le poids de gérer son incompétence

Ce gouvernement qui entend imposer l'« exemplarité » (article 1 du projet de loi pour une « école de la confiance ») se montre irresponsable. Il recommande à présent aux agent-e-s d'assurer le service après-vente de ses propres erreurs. Les directeurs de cabinet des deux ministres ont en effet expliqué : « Un accompagnement de ces élèves et de leur famille est indispensable. Votre rôle ainsi que celui des professeurs principaux est essentiel pour les rassurer (...). Il est également important de leur préciser que l'équité de traitement des candidats est garantie grâce à cette opération. »

Frédérique Vidal invoque quant à elle, dans son communiqué du 17 mai, la solidarité entre les candidat-e-s. Elle indique que la procédure d'admission « repose également sur un principe de solidarité : ce sont les candidats qui libèrent des places au fur et à mesure qu'ils acceptent ou refusent certaines propositions, ce qui permet de faire immédiatement de nouvelles propositions à d'autres. »

Ce sont les personnels de l'Éducation, qui accueillent aujourd'hui des élèves sacrifié-e-s, qui se mobilisent pour l'égalité du droit à l'éducation, qui sont exemplaires.

Ce sont les candidat-e-s, qui subissent des choix politiques pris sans considération des intérêts des usager-e-s, qui sont exemplaires.

Pas le gouvernement. C'est pourquoi nous continuerons à le combattre !